

2020-08-25
Sub.No. 2020-3528

Régulateur de Croissance pour les Plantes
ReTain®
Poudre soluble

COMMERCIAL

Pour usage seulement dans les vergers commerciaux.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

MATIÈRE ACTIVE:

Chlorhydrate d'aviglycine 15%

Avertissement, contient l'allergène lait.

No. D'HOMOLOGATION 25609 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION POISON
PEUT ENGENDRER UNE SENSIBILITÉ CUTANÉE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET: 333 grammes

Ce sac hydrosoluble ne peut être vendu séparément

Titulaire d'enregistrement:
Valent BioSciences LLC
1910 Innovation Way, Suite 100
Libertyville, Illinois 60048
USA
1-800-323-9597

Agent Canadien:
Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd
Guelph, Ontario N1C 0A1

MODE D'EMPLOI:

Informations générales

Remarque: le chlorhydrate d'aviglycine est un régulateur de croissance pour les plantes extrêmement performant. Pour obtenir de meilleurs résultats, lire attentivement toutes les directives d'utilisation. Consulter votre spécialiste agricole local de Valent ou son représentant pour le temps d'application qui répond le mieux à vos conditions.

Utiliser seulement selon les recommandations. L'étiquette doit être lue en totalité et bien comprise avant de faire les applications. L'efficacité du produit exige que toutes les parties de la plante ou de la récolte reçoivent une couverture uniforme, sinon les résultats désirés pourraient ne pas survenir. Consulter votre spécialiste agricole local de Valent ou son représentant pour toute information spécifique sur les doses à utiliser, le moment à application et le volume de bouillie s'appliquant à votre région.

ReTain Régulateur de Croissance pour les Plantes, qui contient 15 % de chlorhydrate d'aviglycine a démontré être un agent efficace pour contrôler la chute prématurée des pommes s'il est appliqué 4 semaines avant le date où on prévoit de commencer la récolte normale (par période de récolte normale d'un bloc particulier, on entend le moment où le fruit non traité par ReTain Régulateur de Croissance pour les Plantes serait récolté en vue d'un entreposage à long terme). ReTain Régulateur de Croissance pour les Plantes peut également retarder la maturité des fruits, conserver la qualité des fruits (notamment, la fermeté) et réduire la fréquence et/ou la gravité des coeurs mouillés. Régulateur de croissance végétale ReTain a également été montré pour améliorer la mise à fruit dans les cerises douces. La matière active de ReTain Régulateur de Croissance pour les Plantes est un métabolite de fermentation qui enraile la production endogène de l'éthylène dans les tissus de la plante traitée.

POMME - POUR LA GESTION DE LA RÉCOLTE ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES FRUITS

CULTURE	OBJECTIF / BENEFICE:	MODE D'EMPLOI / INSTRUCTIONS D'UTILISATION
Pomme	Selon le cultivar, les conditions du verger, le calendrier d'application et les objectifs du producteur, un ou plusieurs des avantages suivants seront associés à ReTain <ul style="list-style-type: none">• Délai de maturation des fruits• Amélioration de la gestion de la récolte• Réduction de la chute des fruits avant la récolte	Récolte à un seul prélèvement: Appliquer une poche de ReTain par 0,4 hectare (1 acre) trois à quatre semaines avant le début prévu de la récolte normale des fruits non traités pour la saison en cours. Réappliquer trois à quatre semaines avant la récolte retardera la période de récolte jusqu'à 7 à 10 jours. Les applications faites trop tôt ou trop tardivement réduiront considérablement l'efficacité du produit.

	<ul style="list-style-type: none">• Temps supplémentaire pour l'augmentation de la taille des fruits• Temps supplémentaire pour le développement des couleurs• Maintien de la fermeté des fruits• Amélioration de la qualité des fruits (p. Ex., Réduction de l'incidence et / ou de la gravité du watercore et du craquage des tiges)• Amélioration du potentiel de stockage	Récolte à plusieurs prélèvements: Pour améliorer la qualité des fruits et le potentiel de conservation des pommes cueillies plus tard (2e, 3e, 4e cuillettes), appliquer une poche de ReTain par acre, une à deux semaines avant le début prévu de la récolte normale des fruits non traités de la saison actuelle. Appliquer une à deux semaines avant la récolte ne retardera généralement pas le début de la récolte (1ère cuillette), mais aidera à contrôler le taux de maturation des future cuillettes.
Remarque: La gestion de la récolte et les avantages de la qualité des fruits par ReTain seront plus significatifs lorsqu'ils sont appliqués une poche par 0,4 hectare (1 acre). Dans des conditions de coloration difficiles, le développement de la couleur de certains cultivars de pommes bicolors tels que Gala et Honeycrisp™ seront retardés lorsque ReTain est appliqué une poche par 0,4 hectare (1 acre). Pour obtenir des renseignements précis sur les meilleures pratiques d'utilisation de votre emplacement, consultez votre spécialiste en agriculture Valent.		
Volume de l'eau: Une bonne efficacité exige que les fruits et le feuillage reçoivent une pulvérisation complète. Pour assurer une couverture complète, réglez les volumes d'eau en fonction de la taille et de l'espacement des arbres et utilisez de l'équipement de pulvérisation étalonné (p. Ex. Pulvérisateur à jet d'air du verger). Des volumes de pulvérisation excessifs qui entraînent un écoulement par pulvérisation réduiront les performances du produit. Dans la plupart des cas, il a été démontré que 935 litres par hectare sont efficaces.		
Adjuvants: Pour une réponse optimale, utiliser ReTain avec Xiameter OFX-0309 Fluid (surfactant). Utiliser une concentration finale de tensioactif de 0,05 à 0,1% (v / v) dans le réservoir de pulvérisation. Pour éviter les taches éventuelles, utilisez la concentration de 0,05% (v / v) lorsque des conditions météorologiques élevées (supérieures à 30 ° C) prévalent ou sont prévues. Ne pas utiliser une concentration de tensioactif supérieure à 0,1% (v / v). Pour réduire la formation de mousse, ajouter l'adjuvant en dernier et minimiser l'agitation.		
Récolte: La période de récolte normale pour un bloc de verger particulier fait référence au moment où les fruits non traités avec ReTain seraient récoltés pour un stockage à long terme. Pour déterminer le début de la période de récolte normale, se référer aux tendances historiques pour les dates de récolte et l'intervalle «jours entre la pleine floraison et la récolte» pour chaque cultivar de votre région.		
Notes complémentaires: <ul style="list-style-type: none">• Appliquez ReTain avant de déposer le film réfléchissant ou le paillis de feuilles sous les pommiers traités. ReTain peut être appliqué avant ou après la pose de couvre-sol en tissu sous des pommiers traités ReTain.• ReTain dispose d'un intervalle de pré-récolte de 7 jours (PHI) pour Apple.• Ne mélangez pas en réservoir avec un produit de protection contre les coups de soleil. Si des produits de protection contre les coups de soleil sont utilisés, appliquer au moins 3 jours avant ou après l'application ReTain.		

CERISE, DOUCE:

N'appliquez pas ce produit sur n'importe quel type de système d'irrigation. Utiliser 333 grammes (11,7 onces) de régulateur de croissance des plantes ReTain (un sachet) par 0,4 hectare, en une seule application pendant la floraison.

L'efficacité du régulateur de croissance des plantes ReTain exige que les boutons floraux et les fleurs reçoivent une pulvérisation complète. Pour assurer une couverture complète, utiliser un équipement de pulvérisation calibré (c'est-à-dire un pulvérisateur à jet d'air) et ajuster les volumes d'eau en fonction de la taille et de l'espacement des arbres. Utiliser un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète sans écoulement excessif. Dans la plupart des cas, un volume de pulvérisation de 935 à 1870 L / ha s'est avéré efficace. Les applications entre le stade du ballon et la première floraison sont plus efficaces que les applications antérieures ou ultérieures. Ne pas appliquer après la chute des pétales. Ne pas appliquer plus d'une poche par 0,4 hectare. Ne pas appliquer ReTain sur les cerisiers lorsque des fruits sont présents.

NE PAS appliquer ce produit avec tout système d'irrigation.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou lors de la mise aux rebuts.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique: NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet du pulvérisateur au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de ce site, du côté face au vent).

NE PAS appliquer par pulvérisation aérienne.

Zones tampons :

Il faut établir les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et la lisière sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières et ruisseaux, borbiers, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats marins ou estuariens sensibles.

Méthode d'application	Surgir		Zones tampons (mètres) requises pour la protection de:			
			Habitat d'eau douce des profondeurs:		Habitats estuariens / marins de profondeurs:	
			Moins de 1 m	Supérieur à 1 m	Moins de 1 m	Supérieur à 1 m
Pulvérisateur pneumatique	Pommes	Fin de croissance	3	1	3	1
	Cerise douce	Stade de croissance précoce	5	2	5	2

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zones tampons qui se trouve sous la rubrique Atténuation de la dérive dans la section Pesticides et lutte antiparasitaire du site Web Canada.ca.

CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES:

Appliquer la solution lorsque les conditions de séchage sont plus lentes afin d'assurer l'absorption adéquate, comme le matin de bonne heure ou tard dans l'après-midi. Ne pas appliquer si des pluies sont prévues dans les 8 heures à venir.

REMARQUE: Vu que le choix du bon moment pour appliquer ReTain® Régulateur de Croissance pour les Plantes joue un rôle particulièrement important dans la performance du produit, il faut tenir compte, bloc par bloc, de toutes les conditions de croissance (conditions atmosphériques actuelles, telles que grosses chaleurs ou sécheresse, niveaux nutritifs) et des méthodes de production (telles que l'importance de l'émondage) qui pourraient accélérer ou au contraire retarder la maturation des fruits pendant la saison.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si inhalé. Ne pas respirer la poussière. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive dans les aires d'habitations humaines telles que des maisons, des chalets, des écoles et des aires de récréations est minimal. Tenir compte de la vitesse du vent, la direction du vent, inversions de température, l'équipement d'application et le réglage du pulvérisateur. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer à fond avant réutilisation. Veuillez porter l'équipement protecteur suivant lors des activités de mélange, charge, application, nettoyage, et réparation; gants résistant aux produits chimiques, combinaison par-dessus les vêtements, chaussettes et chaussures. Ne pas entrer ou permettre aux employés d'entrer au champ pendant le délai de retour au champ de 12 heures après l'application. Ne pas donner le marc ni les résidus de pommes traitées au ReTain® Régulateur de Croissance pour les Plantes au bétail. Les effets du ReTain® Régulateur de Croissance pour les Plantes sur les insectes utiles non visés n'ont pas été évalués; l'impact possible de ce produit sur les systèmes de protection intégrée dans les vergers ne sont donc pas connus.

Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur un produit qui peut être exporté vers les États-Unis et que vous avez besoin d'information sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site Web de CropLife Canada à l'adresse [www / croplife.ca](http://www/croplife.ca)

Ne pas appliquer sur des arbres qui présentent des problèmes (insectes, chaleur, eau, maladie ou problèmes de nutrition), ce type de situation pouvant réduire les effets bénéfiques de ReTain® Régulateur de Croissance pour les Plantes. Les fruits ou des plantes abîmés ou malades risquent de ne pas répondre au ReTain® Régulateur de Croissance pour les Plantes.

PREMIERS SOINS:

Si avalé: Téléphoner immédiatement au centre antipoison ou au médecin pour des conseils de traitement. Faire lentement boire un verre d'eau si capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins qu'indiqué par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien faire prendre par la bouche si la personne est inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau, pendant 15-20 minutes. Téléphoner au centre antipoison ou au médecin pour des conseils de traitement.

Si inhalé: Amener la personne au grand air. Si la personne ne respire pas, téléphoner au 911 ou une ambulance, ensuite pratiquer la respiration artificielle, de préférence par la méthode du bouche - à- bouche si possible. Téléphoner au centre antipoison ou au médecin pour des conseils de traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder l'œil ouvert et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les verres de contact, si présents, après les premiers 5 minutes et continuer à rincer l'œil. Téléphoner au centre antipoison ou au médecin pour des conseils de traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RESEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Enlever de la source d'exposition et traiter symptomatiquement. Aucun antidote connu. Des maladies des yeux préexistantes peuvent être aggravées.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

Toxique pour les oiseaux et les petits animaux sauvages.

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Le Régulateur de croissance pour les plantes ReTain peut affecter la floraison de la végétation non ciblée. La production de semences et des noix et la maturation des plantes dans les milieux fauniques peuvent également être affectées. Éviter la dérive vers ces zones.

Pour diminuer le ruissellement des zones traitées vers les milieux aquatiques, éviter d'appliquer sur les zones avec une pente modérée à aigüe, les sols compactés ou l'argile. Éviter d'appliquer lorsque la météo prévoit de fortes pluies. La contamination des zones aquatiques peut être causée par le ruissellement peut être diminuée par une bande de végétation entre la zone traitée et le bord de l'étendue d'eau.

ENTREPOSAGE :

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture et des aliments du bétail.

ÉLIMINATION:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des

déversements. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.
- 3) S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE DES SACS SOLUBLES DANS L'EAU:

Ne pas percer le sachet extérieur. Ne pas manipuler les sacs solubles dans l'eau avec mains mouillées ou gants mouillés. Ne pas congeler les sacs solubles dans l'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR – Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions différentes aux directives sur l'étiquette constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Le Régulateur de Croissance pour les Plantes ReTain^{MD} est une marque déposée Valent BioSciences LLC.